

CHAPITRE I

Etude du rôle et des valeurs des auxiliaires du français en général et de ceux des semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR

Vue générale sur les auxiliaires en français

En français, le verbe est considéré comme le segment le plus essentiel d'un énoncé. Le verbe n'est peut être pas <<une partie du discours>> plus primitive ni même au fond plus nécessaire que telle autre, comme par exemple le pronom ou le nom; mais parce que le verbe est indispensable à l'énonciation explicite, parce qu'il peut au besoin constituer à lui seul toute la proposition, parce qu'enfin dans plus d'une langue (par exemple le latin et le grec), non seulement le radical du verbe, par ses thèmes et ses formes, indique clairement à la fois la temporalité et la modalité, mais aussi les flexions de désinence marquent la personne: pour toutes ces raisons, pour cette rare puissance linguistique, cet élément privilégié a paru aux Latins la <<parole>> par excellence, et ils lui ont donné le nom, <<verbum>>; nom qu'ont adopté aussi plusieurs langues modernes : fr.verbe, angl.verb, espagnol et ital.verbo.¹

¹G.et R.Le Bidois, Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques (Paris : Les Editions A.et J.Picard, 1971), pp.371-372.

La notion de verbe en français se divise en plusieurs catégories. On donne le nom d'«auxiliaire» à des membres d'une catégorie grammaticale comprenant des verbes ou des locutions verbales qui jouent le rôle d'auxiliaires dans le syntagme verbal. La notion d'auxiliaire est l'une de celles qui donnent le plus lieu à des définitions fortement divergentes selon le cadre théorique adopté. Si l'auxiliaire des grammaires traditionnelles peut plus ou moins nettement être reconnu dans l'auxiliaire des grammaires dites structurales, il n'en va pas de même pour son homonyme des grammaires génératives transformationnelles.²

1. le rôle de l'auxiliaire dans la grammaire traditionnelle et structurale

Pour la grammaire traditionnelle et structurale, l'auxiliaire, dans son acception la plus générale, correspond à une catégorie grammaticale qui comprend essentiellement les verbes être et avoir conjugués avec le participe passé (avoir mangé, être rentré).³ Dans

²M. Arrive, F. Gadet, M. Galmiche, La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique français (Paris:Flammarion, 1986), p.90.

³Jean Le Galliot, Description générale et transformationnelle de la langue française avec des travaux pratiques et leurs corrigés (Paris:Nathan, 1975), p.83.

cette perspective, le rendement linguistique de l'auxiliaire est double:⁴

- d'une part il permet d'opposer la forme verbale simple exprimant le non-accompli à la forme verbale composée exprimant l'accompli:

je mange / j'ai mangé

tu rentreras / tu seras rentré

Ici, les formes composées <<*j'ai mangé, tu seras rentré*>> appartiennent à la conjugaison de *manger* et *rentrer* où elles s'opposent, selon l'aspect et le temps, aux formes simples <<*je mange, tu rentreras*>>.

- d'autre part il permet d'opposer un verbe transitif actif à un verbe transitif passif:

il a obéi / il est obéi

Ici, il s'agit de deux formes opposées selon la voix.

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

⁴Jean Le Galliot, Description générale et transformationnelle de la langue française avec des travaux pratiques et leurs corrigés, p.124.

Ainsi les grammaires traditionnelle et structurale désignent avoir et être comme les deux auxiliaires principaux et usuels de la langue française. Ils sont susceptibles de porter les morphèmes de la conjugaison et de se combiner à une forme << nominale >> du verbe (participe)⁵ pour fournir des formes composées ayant la possibilité de désigner certains aspects. Ils sont donc considérés comme << auxiliaires de conjugaison >>.⁶

Cependant, la notion d'auxiliaire ne se limite pas à la catégorie grammaticale comprenant avoir et être suivis d'un participe passé. Dans une acception un peu différente, on donne le nom d'auxiliaire à tout verbe qui sert à la conjugaison d'un infinitif, exprimant le déroulement ou l'achèvement d'une action comme *aller*, *venir de*, *être sur le point de*, etc.⁷ et aux auxiliaires de mode, essentiellement *pouvoir* et *devoir* qui, suivis d'un infinitif, expriment les modalités logiques (contingent vs nécessaire, probable vs possible) de l'énoncé.⁸ Par ailleurs, on appelle aussi << auxiliaire >>

⁵George Van Hout, Franc-Math, essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne II (Paris: Didier, 1974), p.59.

⁶George Court, La grammaire nouvelle à l'école (Paris: Press université de France, 1971), p.131.

⁷Jean Dubois, Dictionnaire de linguistique (Paris: Larousse, 1973), p.60.

⁸Ibid., p.319.

les verbes qui se joignent au participe présent (ou gérondif). Mais ceux-ci sont en voie de disparition dans le français contemporain.⁹

2. le rôle de l'auxiliaire dans les grammaires génératives et transformationnelles

Dans les grammaires génératives et transformationnelles, on appelle *auxiliaire* (en abrégé Aux) un élément obligatoire du syntagme verbal qui recouvre les éléments autres que la racine verbale : temps, personne, nombre, aspect, éventuellement modalisateurs.¹⁰

Les grammaires génératives et transformationnelles intègrent la notion d'auxiliaire de mode, et font de cette catégorie l'un des constituants facultatifs du syntagme verbal, après le constituant obligatoire de Temps (Présent, Passé, Futur) et parallèlement au second constituant facultatif d'Aspect. *Devoir* et *Pouvoir*, en qualité d'auxiliaire de mode, impliquent nécessairement la prise

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

⁹W.V.Wartburg et P.Zumthor, Précis de syntaxe du français contemporain, 3^e ed. (Berne : Francke, 1973), p.183.

¹⁰M.Galmiche, La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique français, p.92.

en compte de son énoncé par le locuteur, et correspondent à l'inscription indirecte du sujet de l'énonciation dans la structure apparente.¹¹

Ainsi nous nous permettons d'emprunter à JEAN DUBOIS la règle de réécriture de l'auxiliaire sous la forme suivante:¹²

$$\text{Aux} \longrightarrow T_{\text{ps}} + (\text{Parf}) + (\text{M}) + (\text{Parf})$$

L'auxiliaire est formé d'un constituant obligatoire T_{ps} (abréviation de temps, personne, nombre) et de constituants facultatifs: Parf (abréviation de parfait) et M (abréviation de modal).¹³

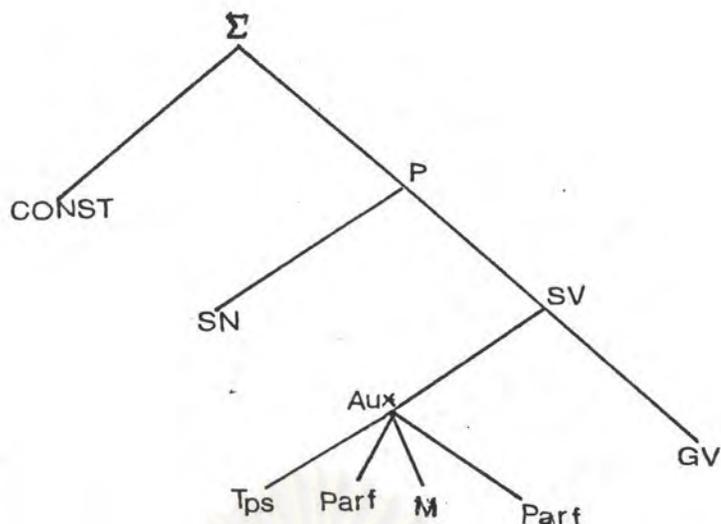
Ces symboles étant dominés par Aux sont placés avant le groupe verbal GV et donc avant le verbe ou la copule, constituants de GV. La représentation structurelle de P est alors la suivante:¹⁴

¹¹ Jean Le Galliot, Description générative et transformationnelle de la langue française, p.83.

¹² Jean Dubois, Elément de linguistique française : syntaxe (Paris:Larousse, 1970), p.93.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.



D'après la représentation structurelle de P., ci-dessus, nous avons des symboles qui peuvent s'expliquer ainsi :¹⁵

1. le symbole T_{ps} représente non seulement ce que l'on appelle le temps (présent, passé, futur, etc.), mais aussi ce que l'on fait entrer dans l'accord du verbe, c'est-à-dire le nombre et la personne.

2. le symbole *Parf* recouvre l'aspect accompli (*avoir* ou *être* et l'affixe participe passé); il entre dans ce que l'on appelle dans les grammaires traditionnelles les temps composés.

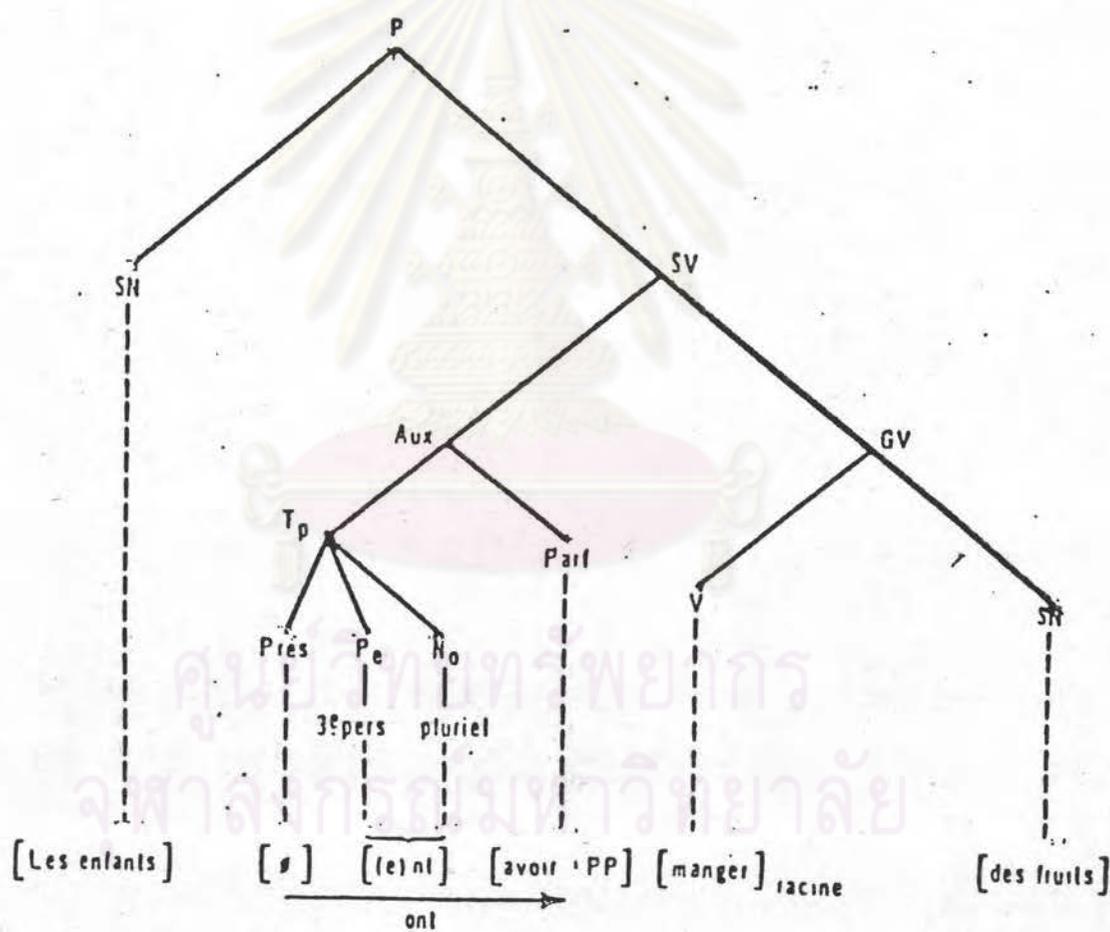
3. le symbole *M* recouvre à la fois la modalités, comme avec *pouvoir* et *devoir* (suivis de l'infinitif) et les aspects comme avec *aller*, *venir de*, etc. (suivis de l'infinitif).

¹⁵Jean Dubois, Langue et langage, élément de linguistique française: syntaxe, PP.93-94.

Selon cette représentation structurelle de P, nous constatons nettement que l'auxiliaire joue un rôle essentiel dans les grammaires génératives et transformationnelles pour indiquer la forme composée du verbe qui suit ainsi que la modalité et l'aspect en français. Prenons les phrases comme exemples :

(1) *Les enfants ont mangé des fruits.*¹⁰

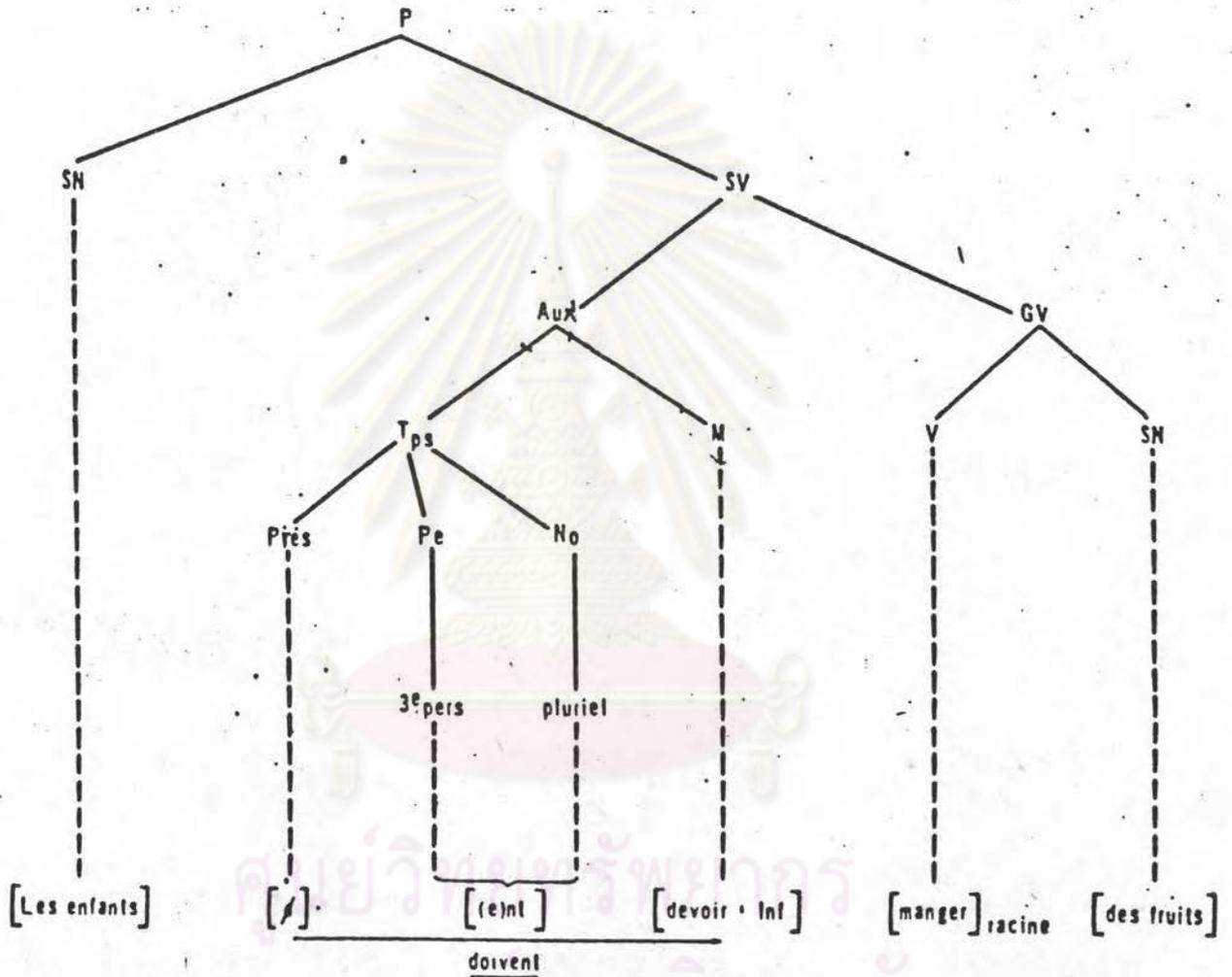
SN+Prés+3^e personne+plur+avoir+pp+[manger]_{racine}+SN.



¹⁰Jean Dubois, Langue et langage, élément de linguistique française: syntaxe, p.102.

(2) *Les enfants doivent manger des fruits.*¹⁷

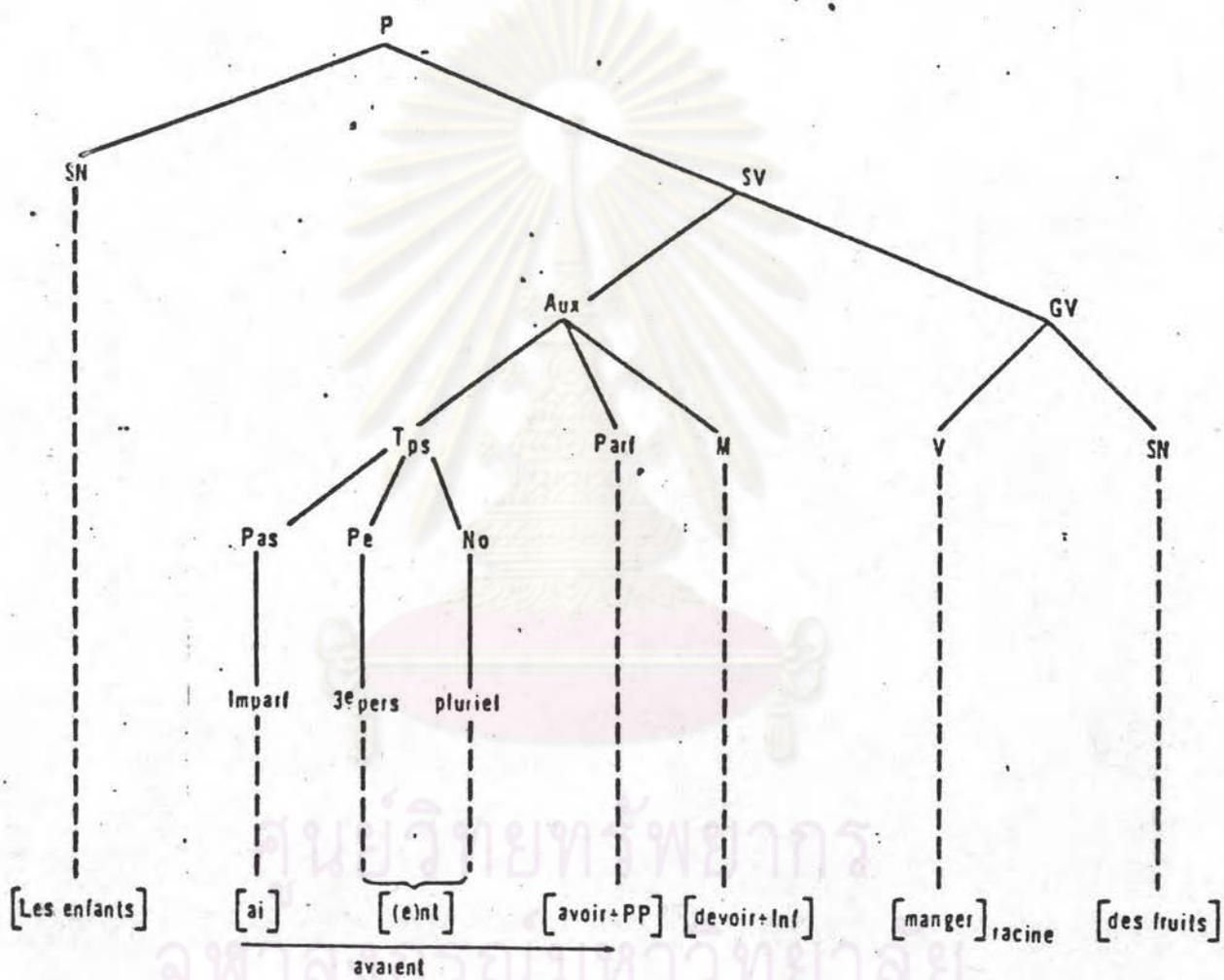
SN+Prés+3^e personne+plur+devoir+Inf+[manger]_{racine}+SN



¹⁷Jean Dubois, Langue et langage, élément de linguistique française : syntaxe, p.106.

(3) *Les enfants avaient dû manger des fruits.*¹⁸

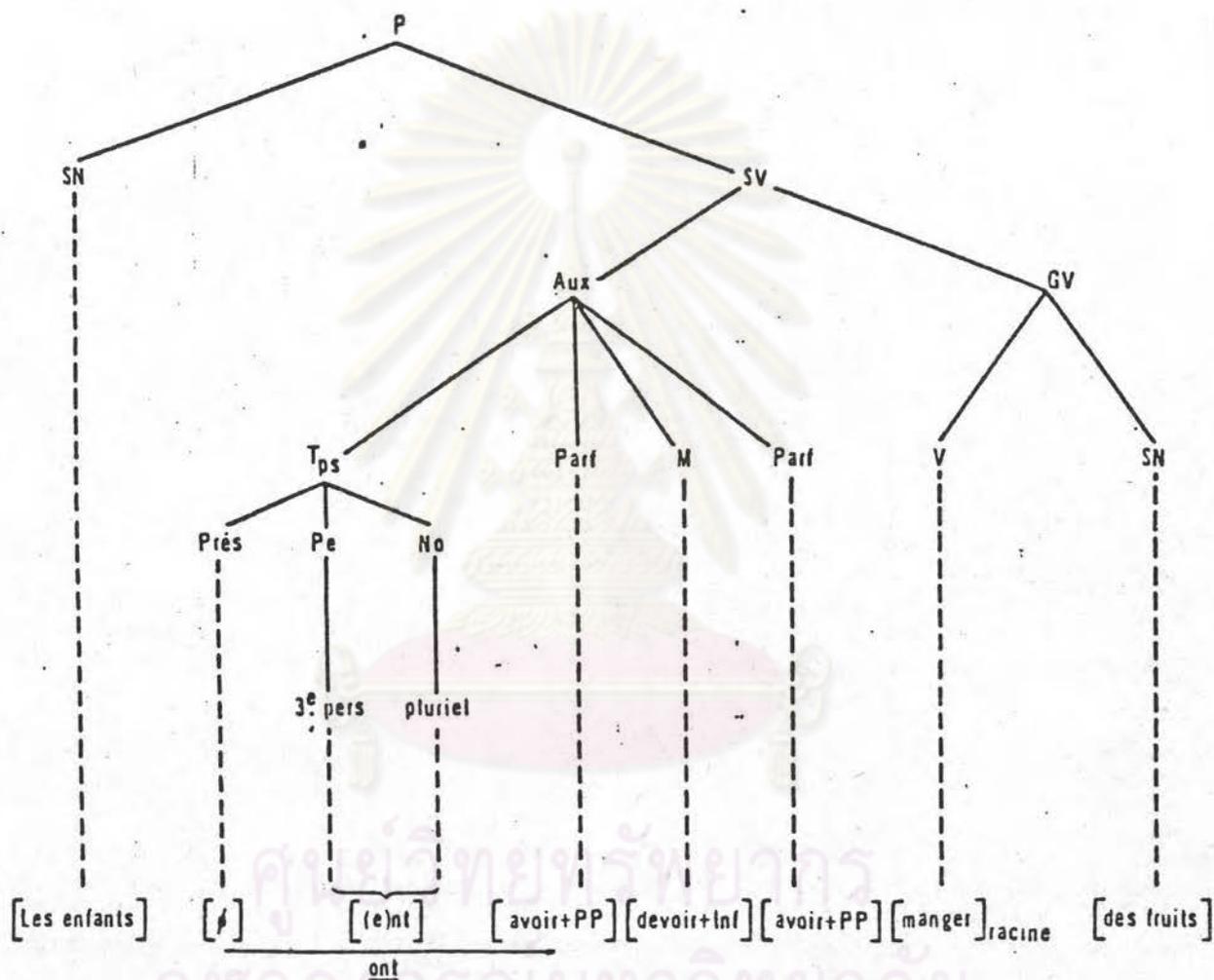
SN + Imparf + 3^e personne + plur + avoir + PP + devoir + Inf +
+ [manger]_{racine} + SN



¹⁸ Jean Dubois, Langue et langage, élément de linguistique française: syntaxe, p.108.

(4) *Les enfants ont dû avoir mangé des fruits.*¹⁰

SN + Prés + 3^e personne + plur + avoir + PP + devoir + Inf +
+ avoir + PP + [manger]_{racine} + SN



¹⁰ Jean Dubois, Langue et langage. élément de linguistique française : syntaxe, p.109.

Selon la notion des auxiliaires citée précédemment, il est à remarquer que l'auxiliaire, en principe *avoir* ou *être* suivi d'un participe passé, joue un rôle grammatical en indiquant l'accompli de la forme simple ou bien en transformant un verbe transitif actif en un verbe transitif passif. Pour la grammaire générative et transformationnelle, l'auxiliaire correspond à une catégorie grammaticale qui entre obligatoirement dans la constitution du syntagme verbal en indiquant le temps, le mode et l'aspect. Ainsi nous nous permettons de remarquer les deux catégories d'auxiliaires suivantes :

Aux 1 : ceux qui sont employés avec un participe passé pour former les temps composés d'un autre verbe (il s'agit de *avoir* et *être*).

Aux 2 : ceux qui sont composés avec un infinitif pour exprimer diverses valeurs de mode, de temps, d'aspect (comme *pouvoir*, *devoir*, *aller*, *venir de*, *être sur le point de*, etc...).

En ce qui concerne la terminologie de l'auxiliaire, nous pouvons noter que les verbes composés avec le participe passé et l'infinitif sont appelés d'une manière différente par les grammariens et les linguistes suivants:

a) Selon M.Grevisse, il s'agit des <<auxiliaires principaux>> *avoir* et *être*. Quant aux verbes construits avec un infinitif qui servent à exprimer diverses nuances

de mode, de temps ou d' aspect, M.GREVISSE les a nommés <<semi-auxiliaires>>. Ce sont les verbes comme *aller*, *devoir*, *être en passe de*, *être sur le point de*, *pouvoir*, *sortir de*, *venir à*, *venir de*, *vouloir*.²⁰

b) George Court a évoqué la même notion de semi-auxiliaires dans ses ouvrages. Il a donné aux verbes *avoir* et *être* le nom d'<<auxiliaires de conjugaison>> tandis que les verbes composés avec un infinitif sont appelés <<semi-auxiliaires>>. Ceux-ci servent à évoquer:

- le futur prochain : *aller*
- le passé très récent : *venir de*
- la modalité : *devoir*, *pouvoir*, *falloir*

et aussi à augmenter la valence du verbe: *faire*, *laisser*, *rendre*.²¹

c) George Van Hout a appelé lui aussi << semi-auxiliaires >> les verbes construits avec un infinitif comme *devoir*, *manquer de*, *paraître*, *sembler*, *passer pour*, *pouvoir*, *vouloir*, *falloir*, etc... Selon lui, ces verbes, en tant que semi-auxiliaires employés avec l'infinitif, perdent de leur signification lexicale et sont présentés davantage comme des modalisateurs sémantiques délimitant

²⁰M. Grevisse, Le Bon Usage-Grammaire français, 9^e ed. (Gembloux:Duculot, 1969), p.596.

²¹George Court, La grammaire nouvelle à l'école (Paris:Presse universitaire de France, 1971), p.131.

l'aspect ou la modalité. Ils attribuent au procès une certaine modalité, ceci en raison de leur contenu lexical et non de leur fonction grammaticale. George Van Hout a ajouté aussi dans le groupe de semi-auxiliaires les verbes *faire, laisser, empêcher de* en expliquant que ces verbes modalisent le procès selon une composante <<causative>>. Si tous ces verbes sont appelés <<semi-auxiliaires>>, c'est simplement parce qu'ils ont des propriétés très particulières et qu'ils forment une <<classe>> spéciale.²²

d) D'après G.Mauger, *avoir* et *être* doivent être nommés auxiliaires fondamentaux quand ils se combinent avec un participe passé. G.MAUGER a aussi parlé d'auxiliaires secondaires; il s'agit des verbes composés avec un infinitif, qui expriment soit le temps, soit le mode, soit l'aspect. Par exemple:

- le futur proche : *aller, être sur le point, devoir.*
- le passé récent : *venir de.*
- le développement de l'action : *être en train de, être à.*
- l'obligation : *devoir, falloir, avoir à.*

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

²²George Van Hout, Franc-math, essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne II (Paris:Didier, 1974), p.60.

- la possibilité, l'éventualité: *pouvoir, se pouvoir, devoir, venir à.*
- la cause décisive : *falloir.*
- un fait évité de peu : *faillir.*
- le souhait : *pouvoir, vouloir*
- l'action commandée ou provoquée : *faire,*
ou tolérée : *laisser.*
- l'invitation polie, la prière : *vouloir, daigner*
- la volonté, le désir, l'intention, le besoin :
vouloir, tenir à, désirer, penser, songer à, avoir besoin de.
- l'apparence : *sembler, paraître, faire semblant de*
- le début, l'achèvement de l'action : *commencer à,*
*se mettre à, finir de.*²³

d) Quant à George Galichet, il a appelé les formes verbales suivies d'un infinitif indiquant l'aspect, le temps, le mode et la voix <<auxiliaires d'aspect, auxiliaires de temps, auxiliaires de mode et auxiliaires de voix>> en voulant indiquer que la régénérescence des formes verbales s'effectue le plus souvent et le plus efficacement à l'aide de ces auxiliaires. Il a donné des exemples : << *Il se mit à chanter.* >> (inchoatif), << *J'allais poser le sceau de cire noire sur ce fragile et cher trésor.* >> (Musset) (futur proche), << *Eh, mon ami,*

²³G. Mauger, Grammaire pratique du français d'aujourd'hui (Paris:Hachette, 1968), pp.285-287.

la mort te peut prendre (= te prendrait peut-être) en chemin.>> (La Fontaine) (action éventuelle).²⁴

e) Dans *La grammaire d'aujourd'hui*, M. Arrive, F. Cadet et M. Galmiche ont ajouté à la liste des auxiliaires les verbes et les locutions verbales comme *aller, venir de, être sur le point de, devoir, pouvoir, vouloir, être en train de*, etc..., construisant une "périphrase verbale". Ainsi les ont-ils appelés, selon leur fonction grammaticale, "périphrases temporelles", "périphrases aspectuelles", "périphrases modales", "périphrases diathétiques".²⁵

Néanmoins, nous pouvons remarquer que ces deux catégories d'auxiliaires composés avec le participe passé et l'infinitif, malgré une terminologie différente, possèdent en commun deux composants essentiels : l'auxiliaire et l'auxilié. L'auxiliaire est un élément obligatoire du syntagme verbal qui recouvre les éléments autres que la racine verbale : temps, personne, nombre, aspect, éventuellement modalisateurs tandis que l'auxilié est la racine verbale qui, à l'infinitif ou au participe, constitue avec l'auxiliaire la forme composée. Ainsi dans << *Je suis arrivé.* >>, << *arrivé* >> est auxilié par << *je suis* >>.²⁶

²⁴ George Calichet, Grammaire Structurale du français moderne (Paris:Hatier, 1971), p.39.

²⁵ M. Arrive, F. Cadet, M. Galmiche, La grammaire d'aujourd'hui (Paris:Hammarion, 1986), p.91.

²⁶ M. Galmiche, La grammaire d'aujourd'hui, p.91.

De plus, nous pouvons tirer de définitions données aux auxiliaires par les linguistes, les quelques caractéristiques distinctives suivantes:

- a) Les auxiliaires servent, d'une part, à constituer la forme composée des autres verbes; d'autre part, ils sont susceptibles de former des groupes verbaux ayant diverses valeurs temporelles, modales ou aspectuelles.
- b) Les auxiliaires se dépouillent de leur propre signification ou de leur contenu sémantique et deviennent plutôt <<un support abstrait>>²⁷ pour les morphèmes de la conjugaison ainsi qu' <<un outil grammatical>>²⁸ pour l'indicateur temporel, aspectuel ou modal. Ainsi L. Tesnière a dit : " les verbes auxiliaires se vident de leur contenu sémantique pour devenir de simples translatifs de sous-catégorie: ainsi dans la phrase française << Alfred a frappé Bernard.>>, l'auxiliaire <<a>> s'est vidé de

²⁷ George Van Hout, Franc-Math, p.60.

²⁸ แพร่วโพยม บณยะผลึก, "กริยานุเคราะห์ในภาษาฝรั่งเศสปัจจุบัน", วารสารอักษรศาสตร์ 9 (กรกฎาคม 2530): 34

son sens propre de <<*posséder*>> pour devenir un simple indice grammatical du passé>>.^{2°}

- c) Quand les auxiliaires *avoir* et *être* se joignent à leur auxilié pour constituer des formes composées selon les catégories du procès (aspect, temps, voix, transtivité, modalité), ils expriment le passé et l'accompli en tant qu'indices grammaticaux, et peuvent être rangés dans les paradigmes de la conjugaison. Par contre, les autres auxiliaires comme *aller*, *pouvoir*, *devoir*, etc. ne le peuvent pas. Par ailleurs, certains de ces auxiliaires suivis d'un infinitif, par exemple *aller*, *venir de*, ne peuvent se conjuguer que dans les temps présent et imparfait.^{3°}

D'après Preawphayom Boonyaphalung, les auxiliaires contiennent trois caractères essentiels : les verbes en construction avec un infinitif, considérés comme <<auxiliaires>>, deviennent mot vide - c'est-à-dire qu'ils se vident de leur contenu sémantique- en fonctionnant comme outils grammaticaux et en se

^{2°} L. Tesnière, Eléments de syntaxe structurale (Paris: Klincksieck, 1976), pp. 397-398.

^{3°} George Van Hout, Franc-math, p. 61.

retrouvant dans tous les paradigmes de la conjugaison. Elle a fait aussi la remarque que les verbes *avoir* et *être* contiennent l'ensemble de ces trois caractères. Par exemple, dans les phrases:

- *J'ai mangé.*

- *Je suis tombé.*

les deux verbes <<*ai*>> et <<*suis*>> ont perdu leur signification propre de <<*posséder*>> et d' <<*exister*>>. Ils se combinent avec le morphème <<*é*>> sous forme de participe passé : <<*mangé*>>, <<*tombé*>>. Et dans ce cas, ils deviennent simples indices grammaticaux du passé accompli. Selon elle, il existe un autre groupe d'auxiliaires qui contiennent seulement deux caractères: quand ces verbes sont utilisés comme auxiliaires, ils se vident de leur contenu sémantique en devenant <<outils grammaticaux>> et indiquent l'aspect, le mode le temps et la voix. Il s'agit de verbes comme *aller*, *venir de*, *devoir*, *pouvoir*, *faire*, *laisser*. Par exemple, dans la phrase << *Je vais faire le ménage.* >> le verbe <<*aller*>> a perdu son sens propre de <<*se déplacer*>>, mais il devient auxiliaire de temps qui évoque le futur proche et l'aspect imminent.³¹

³¹ แพร่วโพยม บุญยะผลิก, "กริยานุเคราะห์ในภาษาฝรั่งเศสปัจจุบัน", วารสารอักษรศาสตร์ 9:35.

Dans notre travail, nous empruntons le terme <<semi-auxiliaires>> à Mme. Phraewphayom Boonyaphalung. Celle-ci fait une observation sur la distinction entre <<auxiliaire>> et <<semi-auxiliaire>> en proposant trois propriétés des verbes dits <<auxiliaires>>: les auxiliaires sont les verbes qui dépouillent leur signification propre quand ils sont composés avec un infinitif ou un participe passé; indépendamment de leur emploi lexical propre, ils sont utilisés pour construire les formes composées de la conjugaison et pour exprimer diverses nuances de temps, d'aspect ou de mode; ils peuvent se réaliser à travers des paradigmes entiers. D'après cette propriété, il n'y a que deux verbes qui sont auxiliaires : avoir et être. Mais POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR ne contiennent que deux propriétés: quand ils sont composés avec un infinitif, ils se perdent de leur sens propre et deviennent un outil grammatical indiquant le mode, le temps ou l'aspect. Ainsi par exemple, DEVOIR dans la phrase: << *Tu dois t'excuser.* >> ne signifie pas << *avoir à payer une somme d'argent à quelqu'un* >> ou << *être redevable à quelqu'un ou vis à vis quelque chose de ce qu'on possède* >>; mais DEVOIR suivi d'un infinitif, dont le sens s'interprète avec celui de l'infinitif, indique la nécessité ou la possibilité du fait.³² Quant à POUVOIR, il se trouve presque toujours en combinaison avec un infinitif [bien que l'on puisse constater parfois la construction POUVOIR précédé de pronom neutre <<le>> qui remplace l'infinitif après

³² แพรวไพยม บุญยะผลิก, "กริยานุเคราะห์ในภาษาฝรั่งเศสปัจจุบัน", วารสารอักษรศาสตร์ 9:35.

POUVOIR; par exemple : *Résistez, si vous le pouvez = Résistez, si vous pouvez résister.*³³ Dans ce cas, POUVOIR + Inf sert à exprimer la modalité du possible, l'hypothèse, le souhait, la permission, la capacité, l'éventualité, etc. VOULOIR enfin peut être suivi d'un syntagme nominal, d'une proposition subordonnée complétive et d'un infinitif. Il exprime une volonté, une intention, un désir, etc. Néanmoins, nous pouvons remarquer un effacement fondamental de sens quand en particulier DEVOIR et VOULOIR s'emploient pour indiquer le temps futur comme dans les phrases suivantes :

- *Cela devait arriver! J'avais prédit ce qui arrive.*³⁴ / *Il devait mourir deux jours plus tard. (Il allait mourir, il mourra).*³⁵
- *Il veut pleuvoir./ On dirait qu'il veut faire beau.*³⁶

Selon l'étude générale sur les auxiliaires en français, il est à noter que les auxiliaires jouent un rôle essentiel dans les domaines du mode, du temps et de l'aspect. Leurs emplois sont très nombreux en français. Pour démontrer leur rôle et leurs valeurs en français, nous nous permettons de grouper leurs usages selon les divers ouvrages linguistiques suivants:

³³ แพรวโพยม บุญยะผลึก, "กริยานุเคราะห์ในภาษาฝรั่งเศสปัจจุบัน" วารสารอักษรศาสตร์ 9:36.

^{34.35.36} M.Grevisse, Le Bon Usage, p.474, p. 1927.

Le tableau de groupement des usages des auxiliaires
en français, tirés des ouvrages grammaticaux

ouvrages grammaticaux	Aux de mode	Aux de temps	Aux d'aspect
Le Bon Usage	<u>devoir</u> , être loin de, faillir, manquer de, faire, laisser, paraître, sembler, passer pour, <u>pouvoir</u> , venir à, <u>vouloir</u>	aller, être près de, être sur le point de, avoir l'intention de, <u>devoir</u> , être pour (fait prochain), ne faire que de (un passé très proche), sortir de (passé très récent), venir de	être en train de, être à, être après à (aspect duratif), être en voie de, <u>vouloir</u> (un futur proche et probable)
Grammaire pratique du français d'aujourd'hui	<u>devoir</u> , falloir, avoir à, <u>pouvoir</u> , se pouvoir, venir à, faillir, faire, laisser, <u>vouloir</u> , tenir à, désirer, penser à, songer à, avoir besoin de, sembler, paraître, faire semblant de	aller, être sur le point de, <u>devoir</u> , venir de, être en train de, être à	commencer à, se mettre à, être en voie de, finir de

ouvrages grammaticaux	Aux de mode	Aux de temps	Aux d'aspect
Grammaire structure du français moderne	<u>pouvoir</u> , <u>vouloir</u> , <u>devoir</u> , savoir, croire	venir de, être sur le point de, <u>devoir</u>	être en train de, être à, aller, commencer à, finir de
Dictionnaire de linguis- tique	<u>pouvoir</u> , <u>devoir</u>	aller, venir de, être en train de, être sur le point de, finir de, commencer à	aller, venir de, commencer à, finir de, être en train de, être sur le point de
Description générale et transforma- tionnelle de la langue française avec des travaux pratique et leurs corrigés	<u>devoir</u> , <u>pouvoir</u>	aller, venir de, être sur le point de	-
La grammaire nouvelle à l'école	<u>devoir</u> , <u>pouvoir</u> , falloir, faire, laisser, rendre	aller, venir de	-

ouvrages grammaticaux	Aux de mode	Aux de temps	Aux d'aspect
Franc-math	<u>devoir</u> , manquer de, paraître, sembler, passer pour, <u>pouvoir</u> , <u>vouloir</u> , faillir, faire, laisser	aller, venir de, être sur le point de	aller, venir de
Précis de syntaxe du français contemporain	venir à, <u>devoir</u> , manquer de, faillir, penser, <u>pouvoir</u>	aller, être sur le point de, s'en aller, <u>vouloir</u> , venir de, ne faire que de, <u>devoir</u>	aller, achever de, finir de

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

D'après cette liste, nous pouvons distinguer le rôle et les valeurs des semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR en français: ils occupent une place assez grande dans le domaine de la modalité et ils peuvent d'ailleurs indiquer le temps et l'aspect en même temps. Nous nous intéressons donc à faire une étude particulière sur ces trois semi-auxiliaires.

Vue particulière sur les semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR et leurs valeurs en français

Dans cette partie nous avons l'intention de décrire le fonctionnement des trois semi-auxiliaires en question.

Selon le Nouveau dictionnaire étymologique et historique, les semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR, VOULOIR viennent respectivement du latin: *potère* ou *posse*, *debère* et *volère* ou *velle* en apparaissant dans le français à la fin du XI^e s. pour POUVOIR, au XI^e s. pour DEVOIR et au X^e s. pour VOULOIR.³⁷ Nous pouvons retrouver leur trace avec leur apparition dans les œuvres littéraires - seuls documents qui nous permettent de les analyser, depuis le Moyen Age :

³⁷Albert Dauzat, Nouveau dictionnaire étymologique et historique, 4^e ed. (Paris:Larousse, 1964), p.233, p.589 et p.615.

- dans LE SERMENT DE STRASBOURG :

‘‘Pro deo amur et pro christian poblo et
nostro commun salvament, d’ist di in avant,
in quant deus savir et podir me dunat, si
salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in
adiudha, et in cadahuna cosa, sicum om per
dreit son fradra salvar dift. Ina quid il mi
altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam
prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle
in damna sit.’’

C’est-à-dire :

« Pour l’amour de Dieu et pour le salut commun
du peuple chrétien et le nôtre, de ce jour en
avant (dorénavant), autant que Dieu m’en
donne savoir et pouvoir, je défendrai mon
frère Charles, ici présent, et par aide et en
chaque chose, comme on doit, par (le) droit
(naturel), défendre son frère; à condition
qu’il en fasse autant pour moi; et avec
Lothaire je ne traiterai jamais aucun accord
qui soit, par ma valonté, au préjudice de mon
frère Charles, ici présent.’’³⁸

³⁸ André Lagarde et Laurent Michard, Moyen Age, les
grands auteurs français du programme I (Paris: Bordas,
1964), p.VIII.

- dans LA CHANSON DE ROLAND :

XVIII

‘‘Seignurs baruns, qui i purruns enveier,
Al Sarrazin ki Sarraguce tient?’’
Respunt Rollant : <<Jo i puis aler mult ben!
-Nu ferez certes>>, dist li quens Oliver.
‘‘Vostre curages est mult pesmes e fiers:
Jo me crendreie que vos vos meslisez.
Se li reis voelt, jo i purs aler ben’’ (...)

C'est-à-dire:

18

‘‘Seigneurs chevaliers, quel messenger
pourrons- nous envoyer au Sarrasin maître
de Saragosse?’’ Roland répond :Moi je peux
très bien y aller!-Il n'en est vraiment pas
question, proteste le comte Olivier. Votre
caractère est intraitable et violent, je
craindrais que vous n'en veniez aux mains.
Si le roi y consent je peux très bien
y aller.’’³⁰

³⁰Pierre Jonin, La Chanson de Roland (Paris : Les
Editions Gallimard, 1979), p.32.

XXVI

“Sire”, dist Guenes, “dunez mei le cungied.
 Quant aler dei, n’i ai plus que targer.”
 Ço dist li ries : “Al Jhesu e al mien !”
 De sa main destre l’ad asols e seignet,
 Puis li livrat le bastun e le bref.

C’est-à-dire :

26

“Seigneur, continue Ganelon, donnez-moi la permission de partir. Puisque je dois m’en aller, je n’ai plus à tarder.” Le roi lui répond : “Allez, au nom de Jésus et au mien !” De sa main droite il l’absout et fait sur lui le signe de la croix. Puis il lui remet le bâton et la lettre.⁴⁰

XXX

Dist Blancandrins : “Mult est permes Rollant,
 Ki tute gent voelt faire recreant E tutes teres
 met en chalengement Par quele gent quiet il
 espleiter tant ?” (...)

⁴⁰Pierre Jonin, La Chanson de Roland, p.45.

C'est-à-dire :

30

Blancandrin ajoute : ‘‘ Il n'est pire ennemi que Roland, lui qui veut réduire tous les peuples à sa merci et prétend conquérir le monde. Sur quel peuple compte-t-il pour parvenir à de pareils résultats ? ’’.⁴¹

De plus, nous pouvons les retrouver dans des œuvres littéraires à des époques variées, ce que relève LE PETIT ROBERT:⁴²

POUVOIR :

- La plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a. (CHAMFORT)
- Je ne puis méditer qu'en marchant (ROUSS.)
- Peux-tu voir tant de pleurs d' un oeil si détaché? (CORN.)
- Notre condition faible et mortelle est si misérable que rien ne peut nous consoler (PASC.)

⁴¹Pierre Jonin, La Chanson de Roland, p.50.

⁴²Paul Robert, Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française (Paris : S.N.L., 1976), p.1367, p.474, p.1926.

- La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.
(DECLAR. DR.HOM)
- Une femme d'honnêteté peut avouer sans honte.(CORN.)
- On ne peut quand même pas l'abandonner dans cette situation tragique. (DUHAM.)
- On ne peut affirmer, on peut tout supposer.
(ROMAINS)
- Comment peut-on être Persan? (MONTESQ.)
- Je puis échouer, les armes sont journalières, mais je puis réussir aussi.
(BONAPARTE)
- J'ignore jusqu'aux lieux qui le peuvent cacher (RAC.)
- Puissions-nous chanter sous les ombrages des arbres! (LA FONT.)
- Ah! puisse mon esprit laisser tomber ses idées mortes! (GIDE).⁴³

DEVOIR :

- Ces raffinements de théologie qui devaient bientôt remplir le monde de disputes stériles.(RENAN)

⁴³Paul Robert, Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française, p.1367.

- Ils ne doivent pas trouver les gens de notre âge très appétissants. (DUHAM)
- Je ne me chargerais pas d'un enfant maladif et cacochyme, dût-il vivre quatre-vingts ans. (ROUSS.).⁴⁴

VOULOIR:

- Je veux être Chateaubriand ou rien. (HUGO)
- Elle voulut absolument lui donner à souper. (STENDHAL)
- Qu'il est dur de haïr ceux qu'on voudrait aimer. (VOLT.)
- Je voudrais vous parler en particulier. (BALZ.)
- Le café s'entêta à ne pas vouloir passer. (ZOLA)
- Demande-lui s'il veut venir souper avec moi. (MOL.)
- Voulez-vous avoir l'obligeance de remplir ces formulaires? (SARTRE)
- Veux-tu te taire, animal? (ZOLA).⁴⁵

⁴⁴Paul Robert, Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française, p.474.

⁴⁵Ibid., p.1926.

Avec ces extraits tirés d'œuvres littéraires, nous pouvons tracer la place et les emplois de POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR avec un infinitif. Ce type de construction attire notre attention: en combinaison avec un infinitif, POUVOIR, DEVOIR, VOULOIR peuvent exprimer les nuances de la modalité, du temps et de l'aspect. Ainsi, nous nous permettons de travailler sur leur emplois et leurs valeurs en français contemporain dans la partie suivante.

1. les valeurs du semi-auxiliaire POUVOIR dans le domaine de la modalité

Par son sémantème propre, POUVOIR signifie la puissance.⁴⁶ Et il est capable d'ailleurs de produire d'autre effets de sens à valeur modale dans la mesure où il se trouve en construction avec un infinitif. D'après nos observations sur les ouvrages grammaticaux ou sur les dictionnaires, il est à noter que le fonctionnement grammatical du semi-auxiliaire POUVOIR suivi d'un infinitif est d'exprimer, dans la majorité de cas, diverses nuances de modalité comme une permission, une capacité, une simple approximation, une probabilité, une éventualité, etc...

⁴⁶M.Chantarawaranyou, " Etude de la modalité: en français (modes verbaux) et en thaï(auxiliaires préverbaux de mode)", (Thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 1987), p.126.

En français, le semi-auxiliaire POUVOIR est considéré évidemment comme « auxiliaire modal ». Selon JEAN DUBOIS, les « modaux » ou « auxiliaires modaux » sont la classe des auxiliaires du verbe qui expriment les modalités logiques (contingence & nécessité, probabilité & possibilité), c'est-à-dire que le sujet considère ici l'action exprimée par le verbe comme possible, nécessaire, comme une séquence logique ou comme le résultat d'une décision. Pour JEAN DUBOIS, les auxiliaires modaux en français sont POUVOIR et DEVOIR suivis de l'infinitif, qui expriment respectivement la modalité de la possibilité / de la permission et de la nécessité / de l'obligation.⁴⁷

Quant à E.BENVENISTE, il existe deux modalités primordiales: la possibilité et la nécessité, qui sont lexicalisées par les deux verbes POUVOIR et DEVOIR.⁴⁸

Ainsi pourrions-nous dire que le semi-auxiliaire POUVOIR fonctionne très couramment comme auxiliaire modal dans le français. Ses valeurs modales peuvent exprimer:

⁴⁷Jean Dubois, Dictionnaire de linguistique (Paris:Larousse, 1973), p.318.

⁴⁸E.Benveniste, Problèmes de linguistique générale II (Paris:Gallimard, 1974), p.187.

a. la permission ou l'action permise

Cette valeur modale est relevée chez plusieurs linguistes. Par exemple :

- Vous pouvez partir, je vous y autorise.
(E.Dupré, 1972, p.2049)
- Est-ce que je peux ouvrir cette boîte?
(B.Pottier, 1976, p.39)

b. la capacité ou l'action qu'on est en état d'accomplir.

Pour cette valeur modale de POUVOIR, B. POTTIER peut distinguer deux types de capacité par rapport à son sens proprement dit, c'est à dire la puissance et la capacité: il s'agit du POUVOIR PHYSIQUE et du POUVOIR D'INTELLIGENCE.³⁰ Prenons les exemples suivants:

- Je peux vous aider, Madame.
- Pouvez-vous monter ces bagages dans le grenier?
- Je peux répondre à vos questions.

³¹Bernard Pottier, "Sur la formulation des modalités en linguistique", Langage No.43 (Septembre 1976): 39.

c. la possibilité et l'éventualité

Avec la valeur modale, le semi-auxiliaire POUVOIR est aussi susceptible d'exprimer un fait possible ou éventuel comme dans les exemples suivants:

- Le vent peut s'élever d'ici ce soir.
- Que votre ami peut être désagréable!
- Quelle heure peut-il être?
(G.Mauger, 1968, p.287)
- Attention! Un accident peut arriver.
(M.Grévisse, 1986, p.1236)
- Soyez prudents au volant! Un accident peut arriver facilement.
(E.Dupré, 1972, p.2049)

d. l'approximation

Nous pouvons trouver cette valeur modale de POUVOIR dans les exemples suivants :

- Il peut être trois heures (=il est approximativement trois heures, mais je ne puis l'affirmer)
(E.Dupré, 1972, p.2049)
- Il peut avoir quinze ans.
- Il pouvait être une heure du matin.
(M.Grévisse, 1986, p.1236)

e. le souhait-le regret-le désir

Dans ce cas, POUVOIR, employé au subjonctif avec sujet postposé, produit deux effets de sens, aux différentes personnes.⁵⁰ Prenons les exemples suivants:

- Puissiez-vous réussir dans vos projets.
- Puissent vos projets réussir.
(M.Grévisse, 1986, p.1236)
- Puisse-t-il dire vrai!
(G.Mauger, 1986, p.287)

Par ailleurs, le souhait, un effet de sens de POUVOIR, est souligné quand POUVOIR se trouve au plus-que-parfait dans la proposition subordonnée introduite par <<si>>:⁵¹

- Si vous aviez pu m'expliquer
un passage de ce texte...
(= Je voudrais bien que vous
m'expliquiez...)

Dans ce type de proposition subordonnée, POUVOIR à l'imparfait de l'infinitif évoque également le regret ou le désir:⁵²

⁵⁰ M.Grévisse, Le Bon Usage, grammaire française
(Gembloux:Duculot, 1986), p.1236.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

- Ah! Si tous ceux qui nous entourent pouvaient se persuader de cela.
- S'il pouvait sortir sain et sauf de cet accident!
- S'il pouvait revenir sain et sauf!

f. la valeur d'atténuation de politesse

Avec la valeur modale, le semi-auxiliaire POUVOIR au conditionnel avec valeur modale d'atténuation, peut exprimer l'affirmation atténuée pour des raisons de politesse:⁵³

- Pourriez-vous me dire l'heure?

Cela s'explique par le fait que le locuteur veut s'adresser à son interlocuteur d'une façon plus polie. Ainsi l'emploi allocutif de la forme en-rais envisage une certaine distance entre le locuteur et son interlocuteur.⁵⁴ Il en résulte que POUVOIR exprime, dans ce cas, le fait poli.

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

⁵³P. Imbs, L'emploi des temps verbaux en français moderne (Paris:Klincksieck, 1968), p.78.

⁵⁴M.Chantarawaranyou, " Etude de la modalité en français(mode verbaux) et en thaï(auxiliaires préverbaux de mode) ", p.81.

2. les valeurs du semi-auxiliaire DEVOIR

Dans ce cas, nous ne nous intéressons qu'au cas où DEVOIR est suivi immédiatement d'un infinitif, avec lequel, il forme un syntagme verbal indissociable. Ici, DEVOIR joue le même rôle de semi-auxiliaire que POUVOIR: il indique des nuances de modalité, distinguées par les linguistes suivants:

- Les trois verbes auxiliaires modaux qui intéressent Jean Dubois sont DEVOIR, POUVOIR et ALLER.⁵⁵

- Bernard Pottier a étudié les modalités dans les concepts des auxiliaires modaux : DEVOIR, POUVOIR, SAVOIR et VOULOIR.⁵⁶

- A ce sujet, Eddy Roulet a remarqué que l'intérêt pour les prédicats modaux et leurs liens avec l'illocution était plus récent et lié au développement de l'étude des actes de langage indirects : « il suffit en effet d'inventorier les multiples réalisations linguistiques

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

⁵⁵ Jean Dubois, Grammaire structurale du français, la phrase et la transformation (Paris:Larousse, 1967), p.118.

⁵⁶ Bernard Pottier, " Sur la formulation des modalités en linguistique", Langage:39.

d'actes comme la requête, l'offre, la demande, et la permission.>>. Ainsi, les verbes intégrants pour E. Roulet sont DEVOIR et POUVOIR.⁵⁷

De ce qui précède, il est possible de conclure que le semi-auxiliaire DEVOIR, comme POUVOIR, occupe une place essentielle dans la modalité du français. En tant que semi-auxiliaire exprimant la modalité, DEVOIR indique la probabilité, la vraisemblance, la nécessité, l'obligation, etc...Toutefois, nous pouvons remarquer un autre emploi de ce semi-auxiliaire: il peut marquer celui du futur dans le français; la formule <<DEVOIR + infinitif>> fonctionne autant que <<ALLER + infinitif>>.⁵⁸

2.1 DEVOIR indiquant la modalité

Composé avec un infinitif, le semi-auxiliaire DEVOIR indique les diverses nuances de la modalité:

a. l'obligation

Relatif à son sens plein d'obligation, DEVOIR peut exprimer l'obligation morale désignant ce qui nous

⁵⁷Eddy Roulet, "Modalité et illocution: pouvoir et devoir dans actes de permission et de requête", Communication No.32 (Paris : Seuil, 1980), p.216.

⁵⁸P. Imbs, L'emploi des temps verbaux en français moderne, p.57.

est imposé par la loi morale, par les mœurs ou par les dispositions. B. POTTIER appelle OBLIGATION INTERNE cette contrainte morale qui ne dépendent que du locuteur:⁵⁰

- Je dois te parler. (*Je agit sur je*):
obligation morale que je me donne =
je me dois de partir.

b. la nécessité

Avec valeur modale, DEVOIR + Inf peut évoquer l'idée de nécessité. D'après G.GOUGENHEIM, il s'agit de la nécessité matérielle, exprimée d'ordinaire par le tour passif <<être obligé de>>.⁶⁰ Prenons ces exemples :

- Je dois déplacer ta voiture.
(= Je suis obligé de déplacer ta voiture)
(M.Chantarawaranyou, 1987, p.129)
- On doit sévir dans certains cas
(E.Dupré, 1972, p.689)

⁵⁰Bernard Pottier, "Initiation à la linguistique série B: Problèmes et Méthodes", Linguistique générale théorie et description (Paris:Klincksieck, 1974), p.161.

⁶⁰G.Gougenheim, Etude sur les périphrases verbales de la lanque français (Paris : Nizet, 1971), p.201., cité par M.Chantarawaranyou, "Etude de la modalité en français (modes verbaux) et en thaï (auxiliaires préverbaux de mode)", p.129.

c. la probabilité

Dans ce cas, le semi-auxiliaire DEVOIR suivi de l'infinitif est employé en vue d'indiquer le futur de probabilité. Selon P.IMBS, cette action probable exprimée par DEVOIR est en même temps une action attendue:⁶¹

- Prenez patience: il doit arriver d'un instant à l'autre.

Par ailleurs, P.IMBS a observé que DEVOIR + Inf exprimait aussi une nuance proche de celle du futur dans le cas d'une hypothèse probable: "il sert à présenter un commentaire sur une personne, une situation, un événement, l'accent étant mis sur la quasi-certitude>>:⁶²

- M.Théodat est un fils excellent, comme il doit être un chef parfait.
- Jamais vois-tu ? mes petits-enfants ne pensent à m'embrasser. Ils ne doivent pas trouver les gens de notre âge très appétissants.

⁶¹P. Imbs, L'emploi des temps verbaux en français moderne, p.57.

⁶²Ibid., p.58.

d. la vraisemblance et l'hypothèse

Avec valeur modale, le semi-auxiliaire DEVOIR+Inf est susceptible de marquer la vraisemblance, l'hypothèse dans le présent, dans le passé et dans le futur :⁶³

- On doit avoir froid dans un tel pays.
- Il ne devait pas être bien tard quand il est parti.
- Il doit arriver dans un instant.

e. l'inévitabilité d'un événement
dans le passé

Ici, le semi-auxiliaire DEVOIR construit avec l'infinitif marque le caractère jugé inévitable d'un événement passé :⁶⁴

- Il devait mourir deux ans plus tard.
- Nous ne devons plus nous revoir.
- En 1789, Louis XVI ignore qu'il doit mourir décapité.

⁶³Eddy Dupré, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain (Paris:Trévisse, 1972), p.688.

⁶⁴Ibid.

f. l'intention avec une nuance de probabilité

Dans ce cas, il s'agit de DEVOIR + Inf qui indique la vraisemblance ou la probabilité dans le futur et en même temps évoque l'intention d'accomplir tel ou tel fait:⁶⁵

- Je dois le voir demain.

g. l'éventualité

Dans la proposition subordonnée hypothétique introduite par <<si>>, le semi-auxiliaire DEVOIR suivi d'un infinitif peut exprimer l'éventualité:⁶⁶

- Si cela doit se reproduire, j'aviserais.
- Si le mauvais temps doit durer, nous ne partirons pas.

2.2. DEVOIR indiquant le temps

Cet emploi de DEVOIR est bien distingué dans le français, où il existe beaucoup de moyens d'expression exprimant le futur. Le semi-auxiliaire DEVOIR+Inf suscite

⁶⁵ Eddy Dupré, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, p.688.

⁶⁶ Ibid.

aussi une idée de futur qui se situe dans un moment de l'avenir très proche. Ainsi, P.IMBS a dit: <<cette périphrase a des acceptions multiples dont plusieurs entrent dans l'orbite du futur modal ou temporel>>. ⁶⁷

Avec valeur temporelle, le semi-auxiliaire DEVOIR+ Inf peut s'employer en concurrence avec le futur proche dont la construction est celle de <<aller + infinitif>>, du fait qu'elle exprime une nuance de temps futur :

- Je dois dîner avec lui la semaine prochaine.
(Paul Imbs, 1968, p. 58)
- Ne viens pas me voir maintenant, je dois aller chez mes parents.
(=je vais aller chez mes parents)
(Eddy Dupré, 1972, p. 689)
- Le temps semble devoir s'améliorer.
(Jean Dubois, 1980, p. 376.)

Ici, l'indicatif présent de DEVOIR, comme dans le cas de <<aller + infinitif>> indique que l'événement à venir est vu dans la prospective et dans le prolongement du présent. Cependant, il existe une nuance très mince qui sépare <<je dois>> de << je vais>>: <<je dois>> indique simplement le futur tandis que <<je vais>> le futur

⁶⁷P. Imbs, L'emploi des temps verbaux en français moderne, p.57.

proche.⁶⁸ Alors, nous pouvons dire aussi bien <<Elle doit revenir demain>> que <<Elle va revenir demain>>.

3. les valeurs du semi-auxiliaire VOULOIR

En français, le semi-auxiliaire VOULOIR occupe aussi une place précise dans la modalité. En comparaison avec les deux premiers semi-auxiliaires POUVOIR et DEVOIR, VOULOIR, venant du latin <<volére>>⁶⁹ s'emploie plus largement dans la langue courante: il peut être suivi soit d'un syntagme nominal, soit d'une proposition subordonnée complétive, soit d'un infinitif. Mais dans notre travail, nous n'abordons que la formule VOULOIR + Inf, où ce verbe est pris pour le semi-auxiliaire.

Accompagné d'un infinitif, VOULOIR peut marquer diverses nuances de modalité aussi bien que le temps et l'aspect. Son fonctionnement comme auxiliaire modal semble plus acceptable en français. Ainsi voyons nous très souvent les linguistes mettre VOULOIR dans le domaine de la modalité. Bernard Pottier, par exemple, considère que quatre verbes principaux (DEVOIR, POUVOIR, SAVOIR, VOULOIR) sont les éléments essentiels pour formuler les modalités.⁷⁰

⁶⁸ Eddy Dupré, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, p.689.

⁶⁹ Paul Robert, Le Petit Robert, p.1926.

⁷⁰ Bernard Pottier, "Sur la formulation des modalités en linguistique", Langage : 39.

3.1 VOULOIR indiquant la modalité

En comparaison avec POUVOIR et DEVOIR, VOULOIR composé avec l'infinif est moins compliqué: il exprime une valeur modale très proche de son sens propre de volition. Le semi-auxiliaire VOULOIR évoque en général le désir, la volonté, l'intention du locuteur, le souhait, etc., et il est par ailleurs susceptible de produire des effets de sens dans certains cas.

a. le désir, l'envie, le souhait la volonté

En français, le semi-auxiliaire VOULOIR, accompagné d'un infinitif, marque des idées volitives. Prenons ces exemples :

- Je veux savoir ce qui s'est passé.
(= Je désire / souhaite)
(E.Gillon, 1977, p.1449)
- Je veux être Chateaubriand ou rien.
- Elle voulut absolument lui donner à souper.
- Je voulais simplement vous dire que j'étais de maison.
(Paul Robert, 1976, p.1926)

Dans ce cas, il existe une petite distinction entre l'idée de désir et celle de volonté: le semi-auxiliaire VOULOIR au conditionnel a tendance à indiquer un désir plutôt qu'une volonté. Ainsi la phrase <<Qu'il est dur de haïr ceux qu'on voudrait aimer.>> signifie un désir: <<Qu'on

aurait envie d'aimer>> ou <<*Qu'on souhaiterait aimer.*>>. Par ailleurs, nous entendons non seulement le désir, la volonté ou le souhait, mais aussi l'intention de la personne qui exprime son désir.⁷¹

b. le consentement, l'accord, le refus

Avec valeur modale, le semi-auxiliaire VOULOIR+Inf sert d'ailleurs à traduire le simple acquiescement de la volonté: il s'agit du consentement, de l'accord:⁷²

- Demande-lui s'il veut venir souper avec moi.
- Si vous voulez me suivre par ici, Monsieur...
- Je veux bien vous prêter ma voiture, mais pour aujourd'hui seulement.
- Le vendeur a bien voulu être payé par mensualités.

Dans la négation, VOULOIR + Inf opposé au cas d'accord ou de consentement, exprime le refus:⁷³

- Ils ne veulent pas servir un maître.
- Il n'a pas voulu vous insulter.

⁷¹ Paul Robert, Le Petit Robert, p.1926.

⁷² Ibid.

⁷³ Ibid.

Mais, si la négation porte sur l'infinif, il ne s'agira pas d'absence de volonté, mais de volonté contraire:

- Je veux ne pas répondre à cette question.

c. la demande, l'ordre, la prière polie

Dans la phrase interrogative avec inversion du sujet de 2^e personne (tu-vous), le semi-auxiliaire VOULOIR composé avec l'infinif exprime plutôt une demande, un ordre ou bien une prière polie:⁷⁴

- Veux-tu te taire, animal?
- Veux-tu finir?
- Voulez-vous avoir l'obligeance de remplir ces formulaires?

De plus, l'idée d'ordre peut être exprimée par VOULOIR+Inf dans la phrase exclamative. Il s'agit d'un ordre catégorique ou énergique.⁷⁵ Prenons les exemples suivants:

- Veux-tu te taire!
- Voulez-vous bien vous taire!
- Voulez-vous bien finir!

⁷⁴Paul Robert, Le Petit Robert, p.1926.

⁷⁵Eddy Dupré, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, p.2693.

Ici, il est à noter que la notion d'ordre peut se traduire par la formule VOULOIR bien + Inf. Par ailleurs, VOULOIR à la forme impérative subjonctive, sert à marquer également une prière polie ou bien une exigence, un commandement exprimés d'une manière polie:⁷⁶

- Veuillez vous asseoir.
- Veuillez vous retirer.
- Veuillez vous taire.
- Veuillez me suivre.

d. l'invitation

Dans la phrase interrogative du type <<Voulons-nous>> avec un infinitif, le semi-auxiliaire VOULOIR peut servir à traduire l'idée de l'invitation:⁷⁷

- Voulons-nous faire une promenade ?
- Voulons-nous nous asseoir ?

3.2 VOULOIR indiquant le temps

De même que DEVOIR + Inf, VOULOIR avec l'infinitif peut exprimer le futur, mais c'est la langue dialectale et rare en phrase affirmative:⁷⁸

⁷⁶Eddy Dupré, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, p.2693.

⁷⁷Ibid.

⁷⁸Ibid.

- Il veut pleuvoir.
- Il veut neiger.
- Il veut venir neiger.
- On dirait qu'il veut faire beau.

Ces phrases se disent particulièrement dans le Jura suisse.^{7°} Mais il est courant, dans la langue familière en phrase négative ou dubitative:^{8°}

- Il ne veut pas pleuvoir aujourd'hui.
- Croyez-vous que ça veut réussir?

3.3 VOULOIR indiquant l'aspect

Dans ce cas, il s'agit de l'aspect immédiat exprimé par VOULOIR + Inf qui s'emploie au lieu d'*aller* pour exprimer un futur proche et probable:^{8°1}

- Il veut pleuvoir.
- On dirait qu'il veut faire beau.

De plus, VOULOIR + Inf, au lieu de << *aller, se mettre à, se prêter à* >>, peut indiquer une action qui est près de

^{7°}Eddy Dupré, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, p.2693.

^{8°}Ibid.

^{8°1}Paul Robert, Le Petit Robert, p.1927.

se réaliser en dépendant de la volonté prêtée parfois à des choses, parfois à un agent:⁸²

- Tu portes au cœur une blessure qui ne veut pas guérir.
- La blessure semblait vouloir se fermer.
- On dirait que cet enfant veut faire une rougeole.

Nous pouvons rapprocher ce dernier exemple de celui-ci: << Cet enfant va faire une rougeole. >>.⁸³

Dans ce qui précède, nous pouvons remarquer que les semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR peuvent s'employer d'une façon divergente. Indiquant en principe la modalité, ils jouent un rôle assez important. Ainsi la plupart des linguistes ne refusent-ils pas aux trois semi-auxiliaires le statut d'auxiliaires modaux. Cependant ils indiquent par ailleurs le temps et l'aspect. Nous nous permettons d'établir le tableau ci-dessous afin de montrer les emplois divergents de POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR:

⁸² M. Grévisse, Le Bon Usage, p. 1238.

⁸³ Ibid.

Tableau des valeurs de POUVOIR, DEVOIR, VOULOIR

les semi-auxiliaires	comme auxiliaire modaux	comme auxiliaire temporel	comme auxiliaire aspectuel
<u>POUVOIR</u>	la permission, la capacité la possibilité, l'éventualité, l'action qu'on est en état d'accomplir l'approximation, le souhait, le désir, le regret		
<u>DEVOIR</u>	l'obligation, la nécessité, la probabilité, la vraisemblance, l'hypothèse, l'inévitabilité d'un événement l'intention avec une nuance de probabilité	le futur proche	
<u>VOULOIR</u>	le désir, l'envie, la volonté, le souhait, le consentement, l'accord, le refus, la demande, l'ordre, la prière polie, l'invitation, l'intention	le futur proche	l'action près de se réaliser dans l'avenir

La Présentation des problèmes polysémiques avec POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR

En plus de ce qui vient d'être dit et qui illustre la diversité des emplois de POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR, semi-auxiliaires servant à indiquer les modalités et parfois le temps ou l'aspect (DEVOIR, VOULOIR), il est à noter que ces semi-auxiliaires peuvent manifester en français une large plurivocité sémantique. Leurs valeurs, présentées dans le tableau précédent, témoignent bien de leur statut polysémique en français. Par ailleurs, nous pouvons remarquer une équivoque dans l'emploi de ces trois semi-auxiliaires, problématique soulevée par plusieurs linguistes:

1. BERNARD POTTIER

Selon B.POTTIER, DEVOIR et POUVOIR sont ambigus par rapport aux deux autres verbes de modalités SAVOIR et VOULOIR. Pour celui-ci, DEVOIR a une forte polysémie:⁸⁴

- (1) Je dois partir (*je agit sur je*):
obligation morale que je me donne
= je me dois de partir.

⁸⁴Bernard Pottier, "Initiation à la linguistique série B: problèmes et méthodes", Linguistique générale et description (Paris:Klincksieck, 1974), pp.161-162.

- (2) Je dois partir (quelqu'un agit sur *je*):
obligation dépendant d'autrui
= on m'oblige à partir.
- (3) Il devait être quatre heures: probabilité
= Il était probablement quatre heures.
Il doit savoir nager.
= Il est probable qu'il sait nager.
Je dois m'être mal exprimé.
= Il est probable que je me suis mal exprimé.
Je dois réussir.
= Je réussirai probablement.
- (4) Je devais ne plus le revoir: finalité vue
du passé.
= Je constate que je n'allais plus le revoir.

Ainsi, DEVOIR, selon B.POTTIER, contient quatre valeurs:

- (1) obligation interne
- (2) obligation externe
- (3) probabilité
- (4) prospectif assertif

Pour celui-ci, POUVOIR est également polysémique:
le signe <<*il peut*>> suppose les concepts suivants:⁸⁵

⁸⁵ Bernard Pottier, Linguistique générale et description, p.39.

il peut { POUVOIR physique
 POUVOIR par autorisation
 POUVOIR de probabilité

Par exemple :

- (1) Je peux y aller seul.
 = J'en suis capable, physiquement,
 par moi-même.
- (2) Je peux y aller seul.
 = On me donne la permission,
 dépendance d'autrui.
- (3) Il pouvait être quatre heures.
 = Il était peut-être quatre heures.

Ainsi, comme pour le cas de DEVOIR, POUVOIR contient trois valeurs correspondantes:⁸⁶

- (1) possibilité interne
- (2) possibilité externe
- (3) possibilité neutre

⁸⁶Bernard Pottier, Linguistique générale et description, p.40.

Quant à VOULOIR, B.POTTIER dit qu' en français standard, ce semi-auxiliaire est peu polysémique, mais qu' il demande une base animée: en français régional et en espagnol à l'impersonnel: *il veut pleuvoir / quierre llover* signifie <<*il est sur le point de pleuvoir.*>> indiquant le déroulement du fait dans le futur proche.⁸⁷

2. JEAN PIERRE SUEUR

J.P.SUEUR, quant à lui, voulait prouver que les verbs modaux sont ambigus: "Nous voudrions tenter une autre approche, et considérer l'ambiguïté, non plus comme un accident mais comme une propriété nécessaire de langues naturelles. Cela nous conduira à mettre en question les représentations selon lesquelles l'ambiguïté serait une somme d'interprétations isolées chacune en une véritable atomistique."⁸⁸

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

⁸⁷Bernard Pottier, Linguistique générale et description, p.41.

⁸⁸Jean Pierre Sueur, " Les verbes modaux sont-ils ambigus?", Langage No.48 (Septembre 1979):84.

Son travail a porté surtout sur les semi-auxiliaires POUVOIR et DEVOIR. Il a donné la description sémantique suivante de ces deux semi-auxiliaires:⁸⁰

DEVOIR : I-a-obligation	POUVOIR : I-a-permission
-b-nécessité	-b-capacité
	-c-possibilité
II-probabilité	II-éventualité
	(non-exclusion)

Selon l'analyse paraphrastique, la phrase <<*Pierre peut faire ce travail.*>> reçoit les paraphrases suivantes:^{80*}

POUVOIR Ia [X] permet à Pierre de faire ce travail.
[+ animé] que Pierre fasse ce travail.

POUVOIR Ib [X] permet à Pierre de faire ce travail.
[qualités inhérentes
de Pierre =capacités
physiques, intellectuelles,
etc.]

^{80.90} Jean Pierre Sueur, " Les verbes modaux sont-ils ambigus?", Langage : 84.

*Le terme de paraphrase est employé ici dans un sens assez large. La phrase *X permet à Pierre de faire ce travail* n'est pas exactement synonyme de la phrase *Pierre peut faire ce travail*; mais le sens de la deuxième phrase paraît être le résultat de celui de la première phrase.

POUVOIR Ic [X] permet [non- restreint] à Pierre de faire ce travail.
que Pierre fasse ce travail.

POUVOIR II Peut-être que Pierre est entrain de faire ce travail.
fera ce travail.

De même, la phrase << *Pierre doit faire ce travail.*>> peut être interprétée ainsi:⁹¹

DEVOIR Ia [X] [+ animé] oblige Pierre à faire ce travail.
exige que Pierre fasse ce travail.

DEVOIR Ib [X] [non- restreint] oblige Pierre à faire ce travail.
exige que Pierre fasse ce travail.

DEVOIR II [Sans doute / Probablement] que Pierre est en train de faire ce travail.
fera ce travail.

⁹¹Jean Pierre Sueur, " Les verbes modaux sont-ils ambigus?", Langage : 85.

De ce qui précède, nous pouvons dire que les semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR sont équivoques, surtout les deux premiers. Quant au dernier (VOULOIR), nous ne trouvons pas la diversité de ses valeurs modales (volonté, désir, intention, souhait, etc..), car ces valeurs se réfèrent à la même idée de volition. Cependant, B.POTTIER nous a démontré la polysémie de VOULOIR: il s'agit de la distinction entre VOULOIR avec valeur modale et VOULOIR avec valeur temporelle, indiquant un fait dans l'avenir.⁰² Mais ce dernier cas est rarement trouvé dans le français standard; il se dit plutôt dans la langue dialectale, particulièrement dans le Jura suisse.⁰³

Par ailleurs, le fait que les semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR soient polysémiques nous pose certainement des problèmes pour saisir leurs sens dans les traductions. Il faut donc dévoiler leur polysémie avant de les traduire.

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

⁰²Bernard Pottier, "Sur la formulation des modalités en linguistique", Langage : 41.

⁰³Eddy Dupré, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, p.2693.

L'analyse paraphrastique introduite par J.P SUEUR
et adoptée par G.KLEIBER

Dans la partie précédente, nous avons appris que les trois semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR étaient polysémiques et surtout les deux premiers, POUVOIR et DEVOIR. Leur caractère polysémique a été précisément relevé par les linguistes. J.P.SUEUR, par exemple, a tenté de chercher des critères pour lever cette ambiguïté: il s'est servi de l'analyse paraphrastique, des arguments syntaxiques et de la négation pour distinguer chaque interprétation de POUVOIR et de DEVOIR.

En se fondant principalement sur des rapports périphrastiques et des oppositions syntaxiques, J.P.SUEUR attribue trois interprétations radicales et une interprétation épistémique à POUVOIR et deux interprétations radicales et une interprétation épistémique à DEVOIR:^{o4*}

^{o4}Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne: revue de linguistique française, 47^e année, vol.II (Avril 1979): 97-98.

* Il utilise le terme d'interprétation radicale au lieu du terme d'interprétation déontique bien que toutefois, pour POUVOIR, ce terme ne recouvre habituellement que l'interprétation Ia ou la permission. C'est pourquoi il lui semble préférable de ne pas l'employer comme terme générique pour l'ensemble des interprétations I.

I. POUVOIR et ses interprétations radicales:

- a. permission
- b. capacité
- c. possibilité

II. POUVOIR et son interprétation épistémique :

- éventualité (non-exclusion)

I. DEVOIR et ses interprétations radicales:

- a. obligation
- b. nécessité

II. DEVOIR et son interprétation épistémique:

- probabilité

La distinction entre les interprétations Ia, Ib, Ic pour POUVOIR et Ia et Ib pour DEVOIR peut s'effectuer à l'aide de paraphrases formées avec les verbes <<permettre>> et <<obliger>>. Ici, c'est la nature du sujet de ces deux verbes qui joue un rôle essentiel pour distinguer une interprétation de l'autre. La distinction entre l'interprétation II (ou épistémique) de POUVOIR et de DEVOIR et l'ensemble des interprétations I (radicales) repose sur par le critère de la négation d'une part et apparait d'autre part par avec une série d'arguments syntaxiques.

1. Les interprétations radicales de POUVOIR
et DEVOIR

1.1 POUVOIR

Selon J.P.SUEUR, POUVOIR dans la phrase "*Pierre peut venir.*" s'interprète à l'aide de paraphrases suivantes:

1.1.1. POUVOIR au sens de permission

- Pierre peut venir, puisque X le lui a permis.
- X permet à Pierre de venir.

La position de X dans ces deux paraphrases, la forme du syntagme nominal (SN), que J.P.SUEUR appelle plutôt <<l'agent>> ou << le causatif >>, sont des facteurs qui jouent un rôle essentiel. Si X est réalisé sous la forme d'un syntagme nominal marqué [+humain], POUVOIR dans ce cas reçoit immédiatement l'interprétation de permission:⁹⁵

<< *Pierre peut venir.* >>

- [+animé] permet

à Pierre de venir.
que Pierre vienne.
- Pierre peut venir, puisque Paul le lui a permis.
- Paul permet à Pierre de venir.

⁹⁵Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 98.

1.1.2. POUVOIR au sens de capacité

POUVOIR a le sens de capacité quand le causatif désigne une qualité inhérente. Ainsi la phrase << *Pierre peut venir.* >> s'interprète par la paraphrase suivante:⁶⁶

<< *Pierre peut venir.* >>

- [qualité inhérente permet à Pierre de
de Pierre] venir.
- Pierre peut venir [maintenant qu'il
sait marcher.
puisque'il sait
marcher.
- Ses qualités de bon marcheur permettent
à Pierre de venir.

Ainsi on peut interpréter le semi-auxiliaire POUVOIR, dans ce cas, comme verbe de capacité.

1.1.3. POUVOIR au sens de possibilité

Par opposition à l'interprétation Ia, l'interprétation Ic (ou possibilité), se définit par la réalisation de X dans la phrase ci-dessous, sous forme de syntagme nominal non-restreint:⁶⁷

⁶⁶Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 99

⁶⁷Ibid.

<< *Pierre peut venir.*>>

- [non-restreint] permet
 - à Pierre de venir.
 - que Pierre vienne.
- Pierre peut venir, puisque x le lui a permis.
- X permet à Pierre de venir.
- Pierre peut venir puisque
 - la route est ouverte
 - la nouvelle route le lui permet.
- La nouvelle route permet à Pierre de venir.

Selon J.P.Sueur, cette interprétation, à savoir la possibilité (POUVOIR Ic), est considérée comme le cas le plus général: elle se définit par l'ensemble des causatifs possibles ou pensables. Mais l'interprétation Ia, ou la permission, n'est qu'un cas particulier de l'interprétation Ic, ou la possibilité.^{๑๘}

^{๑๘}Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 99.

1.2 DEVOIR

Une analyse similiaire peut être menée au sujet de DEVOIR. J.P.SUEUR a attribué ainsi des interprétations radicales à DEVOIR :

1.2.1. DEVOIR au sens d'obligation

Dans la phrase: <<*Pierre doit venir.*>>, le semi-auxiliaire DEVOIR marque l'obligation lorsque la <<source>> de l'obligation est un être animé. Dans ce cas, la phrase <<*Pierre doit venir.*>> correspond à la paraphrase du type suivant:⁹⁹

<<*Pierre doit venir.*>>

[+ animé] oblige Pierre à venir.

exige que Pierre vienne.

- Pierre doit venir puisque X $\left\{ \begin{array}{l} \text{l'y oblige.} \\ \text{l'exige.} \end{array} \right.$

- X oblige Pierre à venir.

X exige de Pierre qu'il vienne.

- Pierre doit venir puisque Paul l'y oblige.

- Paul $\left\{ \begin{array}{l} \text{oblige Pierre à venir.} \\ \text{exige de Pierre qu'il vienne.} \end{array} \right.$

⁹⁹Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 99.

1.2.2. DEVOIR au sens de nécessité

Au cas où X, causatif dans la paraphrase se trouve réalisé sous la forme d'un syntagme nominal non-restreint, la phrase <<*Pierre doit venir.*>> amène l'interprétation de la nécessité. nous aurons ainsi:¹⁰⁰

<<*Pierre doit venir.*>>

[non-restreint] — oblige Pierre à venir.

— exige que Pierre vienne.

- Pierre doit venir, puisque X — l'y oblige.

— l'exige.

- X — oblige Pierre à venir.

— exige de Pierre qu'il vienne.

- Pierre doit venir puisque les

circonstances — l'y obligent.

— l'exigent.

- Les circonstances — obligent Pierre à

venir.

— exigent de Pierre

qu'il vienne.

J.P.SUEUR en arrive à de nouveau considérer que l'interprétation Ia (obligation) n'est qu'un cas particulier de l'interprétation Ib (nécessité): "elle sera-

¹⁰⁰Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 100.

comme l'interprétation Ic de POUVOIR- la plus générale et renverra à l'ensemble des causatifs pensables; à l'intérieur de l'ensemble Ib, le sous-ensemble Ia se définira par une sous-catégorisation."¹⁰¹

2. Les interprétations épistémiques de POUVOIR et de DEVOIR avec les adverbess modaux <<peut-être>> et <<sans doute>>

J.P.SUEUR voulait montrer une autre interprétation pour chacun des semi-auxiliaires POUVOIR et DEVOIR, à côté des interprétations I (ou radicales). Il l'a appelée interprétation épistémique. Selon lui, cette interprétation s'oppose à l'ensemble des interprétations I. Pour ce cas, J.P.SUEUR a aussi introduit l'analyse paraphrastique, mais cette fois-ci, il utilise des adverbess modaux comme << peut-être >> et <<sans doute >>. Par ailleurs, J.P.SUEUR s'appuie sur le critère de négation et sur des arguments syntaxiques pour distinguer POUVOIR I et POUVOIR II / DEVOIR I et DEVOIR II.

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

¹⁰¹Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 100.

2.1 la paraphrase avec les adverbess
modaux <<peut-être>> et <<sans doute>>

2.1.1 POUVOIR

Ici, nous n'apercevons pas le rôle de la nature du causatif dans des paraphrases. C'est l'adverbe modal <<peut-être>> qui conduit à l'interprétation épistémique de POUVOIR. Ainsi les paraphrases suivantes peuvent se substituer à la phrase <<*Pierre peut venir.*>>:¹⁰²

<<*Pierre peut venir.*>>

- Peut-être que Pierre

est en train
de venir.
viendra.
- Il n'est pas exclu que Pierre

est en
train
de venir.
viendra.

Ici, le semi-auxiliaire POUVOIR marque l'éventualité: un événement est, peut-être, en train de se produire.

¹⁰²Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 107.

2.1.2. DEVOIR

De même que l'interprétation épistémique de POUVOIR, celle de DEVOIR, qui s'oppose à l'ensemble des interprétations I ou radicales (obligation et nécessité), peut se vérifier avec la paraphrase contenant les adverbes modaux: <<sans doute>> et <<probablement.>>. La phrase <<*Pierre doit venir.*>> correspond aux paraphrases suivantes:¹⁰³

- [Sans doute que Pierre [est en train de
venir.
Probablement [viendra.

Nous dirons que dans ce cas, il faut interpréter DEVOIR d'une manière épistémique, c'est à dire ici avec le sens de probabilité.

3. la distinction entre les interprétations I et les interprétations II de POUVOIR et DEVOIR avec le critère de la négation.

Dans ce cas, J.P.SUEUR tente de distinguer POUVOIR Ia, Ib, Ic de POUVOIR II et DEVOIR Ia, Ib de DEVOIR II, autrement dit POUVOIR au sens de permission, de capacité et POUVOIR au sens d'éventualité ainsi que DEVOIR au sens

¹⁰³ Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 109.

d'obligation et de nécessité et DEVOIR au sens de probabilité. Il examine le critère de la négation en rapport avec d'une part les semi-auxiliaire POUVOIR ou DEVOIR et d'autre part avec l'infinitif qui les suit. Il étudie d'abord le cas de POUVOIR, où fonctionne mieux le critère de la négation, et ensuite le cas de DEVOIR.¹⁰⁴

3.1 POUVOIR I/POUVOIR II

Comme nous l'avons déjà appris, la phrase <<*Pierre peut venir.*>> peut recevoir non seulement toutes les interprétations I (ou radicales): permission, capacité, et possibilité, mais aussi l'interprétation II (ou épistémique: éventualité):¹⁰⁵

<< *Pierre peut venir.* >>

= Pierre est peut-être en train de venir.

Au contraire, la phrase <<*Pierre ne peut pas venir.*>>, qui est la forme négative de la phrase <<*Pierre peut venir.*>>, ne signifie en aucun cas: <<*Pierre n'est peut-être pas en train de venir.*>>; elle ne peut recevoir que les interprétations radicales: permission, capacité et possibilité.

¹⁰⁴ Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 107-108.

¹⁰⁵ Ibid., p.108.

Ainsi, grâce au critère de la négation affectant le semi-auxiliaire POUVOIR, J.P.SUEUR peut faire la remarque qu'il est difficile de donner une interprétation épistémique ou le sens d'éventualité à POUVOIR quand il est employé à la forme négative.¹⁰⁶

Par opposition à la phrase <<*Pierre ne peut pas venir.*>>; la phrase <<*Pierre peut ne pas venir.*>> peut être comprise de la même manière suivante selon l'interprétation II (épistémique-éventualité): <<*Pierre n'est peut-être pas en train de venir.*>>.

D'après J.P.SUEUR, ceci s'explique par le fait que lorsque nous énonçons la phrase <<*Pierre peut travailler*>>, POUVOIR peut être compris comme une éventualité: <<*Pierre est peut-être en train de travailler.*>>, nous posons deux hypothèses: l'une présuppose toujours l'autre qui ne l'est pas. Donc, d'un point de vue logique, les phrases: <<*Pierre peut travailler.*>> et <<*Pierre peut ne pas travailler.*>> sont équivalentes en ce qui concerne l'interprétation II (épistémique ou éventualité). Selon cette interprétation, la phrase <<*Pierre peut ne pas travailler.*>> présuppose qu'*il peut travailler*. Cela veut dire que le fait que *Pierre travaille ou ne travaille pas* est non-exclu. En effet, dans ce cas le sens de la phrase

¹⁰⁶Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 107.

affirmative contenant POUVOIR présuppose et d'une certaine manière inclut le sens de la phrase dans laquelle l'infinitif est nié et inversement. C'est pourquoi J.P.SUEUR propose de nommer cette interprétation épistémique <<éventualité ou non-exclusion>>. ¹⁰⁷

3.2 DEVOIR I/DEVOIR II

J.P.SUEUR fait la remarque que le critère de la négation vaut peu dans le cas de DEVOIR. Selon lui, les phrases: <<*Pierre doit travailler.*>> et <<*Pierre ne doit pas travailler.*>> peuvent également et respectivement recevoir l'interprétation épistémique ou probabilité suivante:

- Il est probable que Pierre travaille.
- Il est probable que Pierre ne travaille pas.

Dans ce cas, le sens de la phrase n'est pas fondamentalement différent selon que la négation porte sur DEVOIR ou sur l'infinitif qui le suit. Les hypothèses faites pour POUVOIR peuvent être reprises pour analyser ce fait avec DEVOIR: quand on énonce la phrase <<*Pierre doit travailler.*>>, on présuppose également: ¹⁰⁸

¹⁰⁷ Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 107.

¹⁰⁸ Ibid., p.108.

- a) Pierre est en train de travailler.
- b) Pierre n'est pas en train de travailler.

Mais en énonçant cette phrase, on ne reste pas neutre par rapport à cette alternative. On pose un jugement en affirmant que la présupposée (a) a plus de chances de se produire ou d'être vrai que la présupposée (b). Alors que la négation de la non-exclusion n'avait pas de signification, la négation de ce choix implicite est tout à fait possible.¹⁰⁰

Ainsi, nous nous permettons de dire que le critère de la négation est considéré par J.P.SUEUR comme un outil d'analyse spécifique pour POUVOIR.¹¹⁰ En effet, en énonçant la phrase <<*Pierre peut travailler.*>>, le locuteur n'a pas l'intention de juger la vérité ou la chance de la réalisation de deux hypothèses: *Pierre est en train de travailler* et *Pierre n'est pas en train de travailler*. De plus, dans le sens d'éventualité, dire que <<*Pierre peut travailler.*>>, c'est présupposer qu'il peut ne pas travailler; dire que <<*Pierre peut ne pas travailler*>>, c'est présupposer qu'il peut travailler. Ainsi "la négation de la non-exclusion n'aurait pas de signification. Cette négation correspondrait en effet à

¹⁰⁰ Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 108.

¹¹⁰ Ibid.

l'exclusion des deux termes de l'alternative, ce qui serait contradictoire puisque ces deux termes, d'une part, recouvrent tout le champ du possible, et d'autre part, sont antinomiques¹¹¹

4. La distinction entre les deux interprétations (radicales et épistémiques) de POUVOIR et de DEVOIR par les arguments syntaxiques

Dans ce cas, J.P.SUEUR propose, dans le but de distinguer les interprétations radicales des interprétations épistémiques de POUVOIR et DEVOIR, les arguments syntaxiques, comme les types de phrases et les prépositions subordonnées.¹¹²

4.1 la phrase interrogative

Selon J.P.SUEUR, les semi-auxiliaires POUVOIR et DEVOIR peuvent recevoir toutes les interprétations radicales dans les phrases interrogatives suivantes:¹¹³

- *Pierre peut-il venir?*
- *Pierre doit-il venir?*

¹¹¹Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 108.

¹¹²Ibid., p.109.

¹¹³Ibid.

4.2 la phrase exclamative

J.P.SUEUR observe parallèlement que les interprétations épistémiques de POUVOIR et de DEVOIR sont exclues dans les phrases exclamatives comme:¹¹⁴

- *Pourvu qu'il puisse faire cela demain!*
- *Pourvu qu'il doive faire cela demain!*

4.3 la proposition temporelle

J.P. SUEUR a remarqué que POUVOIR et DEVOIR dans une proposition temporelle ne pouvaient pas recevoir l'interprétation II (épistémique:éventualité,probabilité), comme le montrent les phrases suivantes:¹¹⁵

- *Quand il*

{	<i>peut me prendre en voiture,</i>
	<i>il me le dit la veille.</i>
}	<i>doit</i>
- *Quand je*

{	<i>peux aller à Paris, je prends</i>
	<i>un jour de congé.</i>
}	<i>dois</i>

¹¹⁴Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 110.

¹¹⁵Ibid.

4.4 la proposition introduite par <<si>>

D'après J.P.SUEUR, les interprétations épistémiques de POUVOIR et DEVOIR sont également exclues des propositions à l'imparfait introduites par <<si>>: lorsqu'on énonce les phrases comme:¹¹⁶

- Si tu [*pouvais faire ce travail, je te le
dirais,
devais*

on se place dans l'hypothèse selon laquelle le sujet de la subordonnée a la permission, la capacité ou l'obligation, la nécessité de réaliser l'acte dont il est question. Mais il ne s'agit jamais de l'hypothèse d'une éventualité ou d'une probabilité.

5. L'interprétation sporadique de POUVOIR adoptée par G.KLEIBER.

De ce qui précède, on peut dire que le système paraphrastique proposé par J.P.SUEUR sert aussi bien à dévoiler la polysémie des semi-auxiliaires POUVOIR et DEVOIR que la négation et certains faits syntaxiques. En comparaison avec la description sémantique de POUVOIR faite par B.POTTIER, J.P. SUEUR met en relief un sens supplémentaire autre que la possibilité interne

¹¹⁶Jean Pierre Sueur, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", Le français moderne : 110.

(ou capacité), la possibilité externe (ou permission) et la possibilité neutre chez B.POTTIER: il s'agit du sens épistémique [la non-exclusion ou éventualité]. Dans notre travail sur l'analyse paraphrastique du semi-auxiliaire POUVOIR, nous avons trouvé un autre sens ou effet de sens méconnu de POUVOIR, décrit par G.KLEIBER. Celui-ci a fait une description de l'emploi sporadique de POUVOIR en présentant l'interprétation sporadique dans des énoncés comme:¹¹⁷

- *Les Alsaciens peuvent être obèses.*
- *Jean peut être odieux.*

D'après G. KLEIBER, si les phrases ci-dessus sont susceptibles d'«une lecture déontique»:

«*Les Alsaciens ont la permission d'être obèses.*»,
 «*Jean a la permission être odieux.*»

ou d'«une lecture épistémique»:

«*Il est possible que les Alsaciens soient obèses.*»,
 «*Il est possible que Jean soit odieux.*»,

¹¹⁷G.Kleiber, "L'emploi sporadique du verbe pouvoir en français", La notion sémantico-logique de modalité (Paris : Klincksieck, 1981), p.184.

on peut également leur assigner une interprétation épisodique ou sporadique où POUVOIR joue le rôle d'un adverbe de quantification existentielle tel que "parfois". Ainsi les phrases citées ci-dessus s'interprètent dans le sens suivant:¹¹⁸

- *Les Alsaciens sont parfois obèses.*
- *Il arrive que les Alsaciens soient obèses.*
- *Jean est parfois odieux.*

Selon G.KLEIBER, le test avec le verbe permettre, révélateur des interprétations radicales, ne peut pas s'appliquer aux phrases:¹¹⁹

- 1) *Les Alsaciens peuvent être obèses.*
- 2) *Jean peut être odieux.*

Aussi fait-il disparaître l'interprétation sporadique:¹²⁰

- 1) a- *X permet aux Alsaciens d'être obèses.*
- b- *Le Pape permet aux Alsaciens d'être obèses.*

¹¹⁸ G. Kleiber, La notion sémantico-logique de modalité, p.184.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ Ibid.

- 2) a- X permet à Jean d'être odieux.
 b- Paul permet à Jean d'être odieux.
 c- Ses qualités permettent à Jean d'être odieux.
 d- Jean est capable d'être odieux.

De même, l'adverbe de modalité <<peut-être>>, qui sert à isoler le sens épistémique d'éventualité de POUVOIR, ne peut servir de paraphrase au sens sporadique parce qu'il laisse la valeur de vérité de la phrase indéterminée:¹²¹

- *Les Alsaciens sont peut-être obèses.*
- *Jean est peut-être odieux.*

Inversement, les paraphrases avec <<parfois, quelquefois>> et la tournure impersonnelle <<il arrive que...>>, révélateurs de l'interprétation sporadique, ne peuvent traduire les sens radicaux et épistémiques de POUVOIR:¹²²

- *Les Alsaciens sont parfois/quelquefois obèses.*
- *Jean est parfois/quelquefois odieux.*
- *Il arrive que les Alsaciens soient obèses.*
- *Il arrive que Jean soit odieux.*

¹²¹G.Kleiber, la notion sémantico-logique de modalité, p.184.

¹²²Ibid.

mais non:

- *Pierre vient quelquefois/parfois.*
- *Il arrive à Pierre de venir.*

Ainsi selon G.KLEIBER, l'interprétation sporadique de POUVOIR comprend:¹²³

5.1 la sporadicité référentielle

C'est le cas de l'énoncé <<*Les Alsaciens peuvent être obèses.*>>, où le quantificateur existentiel porte sur les individus de la classe de référence dénotée par le syntagme nominal. La phrase ci-dessus signifie donc: <<*Il y a des Alsaciens / certains Alsaciens qui sont obèses.*>>

5.2 la sporadicité habituelle ou temporelle

C'est le cas de l'énoncé <<*Jean peut être odieux.*>>. La quantification est temporelle, portant sur les états ou événements dénotés par le prédicat. Ainsi la phrase <<*Jean peut être odieux.*>> signifie que <<*Jean est odieux à certains moments.*>>.

¹²³G.Kleiber, La notion sémantico-logique de modalité, p.184.

Il y a aussi un cas particulier où les deux sporadicités se rencontrent. Il s'agit de l'énoncé: <<*Les philosophes peuvent être des caméléons.*>>, dont les paraphrases sont :¹²⁴

- *Les philosophes sont parfois caméléons.*
- *Il arrive à certains philosophes d'être caméléons.*
- *Il arrive certains moments où les philosophes sont caméléons.*

De ce qui précède, il est possible de conclure que les semi-auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR occupent une place importante en français. Nous pouvons les suivre depuis leur apparition grâce aux œuvres littéraires du moyen âge, seules documents que l'on puisse consulter, jusqu'à l'époque contemporaine. Ils sont toujours d'usage courant en français et leur rôle principal est d'exprimer diverses nuances de la modalité. Ainsi les linguistes et les grammariens les prennent-ils pour auxiliaires modaux. Avec leurs emplois en français, nous pouvons noter leur statut polysémique, surtout en ce qui concerne POUVOIR et DEVOIR. La polyvalence de ceux-ci est plus nette que celle de VOULOIR. C'est pourquoi il y a plusieurs linguistes qui travaillent sur les semi-auxiliaires POUVOIR et DEVOIR.

¹²⁴G.Kleiber, La notion sémantico-logique de modalité, p.190.

Parmi eux, nous nous intéressons à J.P.SUEUR. Celui-ci tente d'interpréter les sens de POUVOIR et DEVOIR en utilisant la paraphrase aussi bien que des critères syntaxiques. Puisque sa méthode interprétative correspond à la nôtre dans ce travail: l'interprétation du sens des trois semi-auxiliaire pourrait s'effectuer sur leur structure verbale (le mode, le temps, l'aspect et la négation) ainsi que sur les types de phrases, nous nous décidons à choisir la théorie de J.P.SUEUR pour notre travail sur la traduction.

En ce qui concerne la traduction des trois semi-auxiliaires, nous essayons de saisir leurs sens en estimant que la traduction de phrases isolées présente les mêmes risques d'ambiguïté et que tout mot isolé, toute phrase hors contexte, tout énoncé incomplet présentant nombre de significations virtuelles mais aucun sens réel.¹²⁵ Comme le français et le thaï sont très différents dans leurs structures syntaxiques, leur grammaire et même leur système linguistique, ce n'est pas sûrement la langue que l'on peut tenter de traduire, mais d'abord et toujours le message de l'auteur ou le contenu sémantique des semi - auxiliaires POUVOIR, DEVOIR et VOULOIR.

¹²⁵D.Seleskovitch, Interpréter pour traduire, collection "Traductologie 1" (Paris:Didier, 1984), p.24.